

## important

L'intégralité du montant du séjour devra être impérativement réglée avant le départ de l'enfant ou du jeune (toutes les formules de chèques devront avoir été adressées au siège du CGCV). Si cette disposition financière n'est pas satisfaite, les mineurs ne seront pas accueillis au sein de leur séjour de vacances.

### Nos tarifs comprennent :

- Les frais d'inscription
- Les transports pré-acheminement (train, TGV et autocar) et convoyage vers les séjours de vacances (train, TGV, avion, autocar)
- L'hébergement et la pension complète (4 repas par jour)
- Le suivi sanitaire (présence d'une assistante sanitaire ; traitement médical)
- L'encadrement et l'animation permanente
- La totalité des activités sportives, culturelles et diverses mentionnées dans les séjours
- Les matériels nécessaires à la pratique des activités
- Les cours sportifs et culturels encadrés par des professionnels

- Les différentes sorties ou excursions
- Les matériels pédagogiques
- Les visas
- Les assurances et taxes diverses
- Les transferts et déplacements durant le séjour (navettes)
- Le blanchissage du linge (sauf les camps itinérants accueillant des 12 - 17 ans)
- Des transports (train, avion, autocar) inclus dans les tarifs (tarifs garantis même si ces derniers évoluent)

### Souscription :

Conformément à nos dispositions statutaires, les bénéficiaires de nos prestations acquitteront un droit de souscription au CGCV de **2.00 €** (en sus du tarif des séjours)

**DES TARIFS TOUT COMPRIS  
DES PRESTATIONS GARANTIES !**



Quotient Familial	Mini séjour 12 jours St Clément / Montpellier			Mini séjour 14 jours : St Clément / Montpellier Valras Plage - Agde Les Sables			Séjours de vacances 6-11 ans (20 jours)		
	Tarif 1 Subvention séjour enfants déduite	Tarif 2 Subvention séjour enfants non déduite	Tarif 3 Subvention séjour enfants non déduite	Tarif 1 Subvention séjour enfants déduite	Tarif 2 Subvention séjour enfants non déduite	Tarif 3 Subvention séjour enfants non déduite	Tarif 1 Subvention séjour enfants déduite	Tarif 2 Subvention séjour enfants non déduite	Tarif 3 Subvention séjour enfants non déduite
Moins de 600 €	115 €	177 €	217 €	133 €	205 €	250 €	192 €	285 €	345 €
De 600 € à 750 €	162 €	223 €	263 €	187 €	259 €	304 €	269 €	365 €	425 €
De 751 € à 900 €	214 €	265 €	305 €	249 €	308 €	353 €	359 €	431 €	491 €
De 901 € à 1050 €	283 €	308 €	348 €	329 €	357 €	402 €	473 €	490 €	550 €
De 1051 € à 1206 €	299 €	316 €	356 €	346 €	366 €	411 €	499 €	509 €	569 €
De 1207 € à 1350 €	337 €	339 €	369 €	391 €	393 €	428 €	537 €	540 €	590 €
Plus de 1350 €	353 €	354 €	384 €	408 €	455 €	490 €	576 €	578 €	628 €
Petits Enfants	372 €			430 €			602 €		
Extérieurs	470 €			545 €			739 €		

Quotient Familial	Séjours « Capoeira Brazil » 12-14 ans (20 jours)			Séjours sur Sites - Free Camps Séjours Itinérants France - 12-16 ans (20 jours)			Allemagne/Pays Bas - Bulgarie Espagne - Europe Centrale France/Suisse/Italie - Italie Portugal (20 jours)		
	Tarif 1 Subvention séjour enfants déduite	Tarif 2 Subvention séjour enfants non déduite	Tarif 3 Subvention séjour enfants non déduite	Tarif 1 Subvention séjour enfants déduite	Tarif 2 Subvention séjour enfants non déduite	Tarif 3 Subvention séjour enfants non déduite	Tarif 1 Subvention séjour enfants déduite	Tarif 2 Subvention séjour enfants non déduite	Tarif 3 Subvention séjour enfants non déduite
Moins de 600 €	320 €	421 €	481 €	364 €	468 €	528 €	428 €	510 €	570 €
De 600 € à 750 €	435 €	497 €	557 €	488 €	551 €	611 €	499 €	581 €	641 €
De 751 € à 900 €	524 €	563 €	623 €	585 €	625 €	685 €	627 €	658 €	718 €
De 901 € à 1050 €	588 €	617 €	677 €	655 €	684 €	744 €	684 €	711 €	771 €
De 1051 € à 1206 €	634 €	636 €	696 €	701 €	704 €	764 €	739 €	742 €	802 €
De 1207 € à 1350 €	674 €	676 €	726 €	758 €	761 €	811 €	781 €	784 €	834 €
Plus de 1350 €	742 €	745 €	795 €	800 €	803 €	853 €	827 €	830 €	880 €
Petits Enfants	760 €			843 €			884 €		
Extérieurs	974 €			1080 €			1125 €		

Quotient Familial	Maroc (20 jours)			Croatie/Bosnie/Monténégro - Grèce Sicile/Malte - Turquie (20 jours)			Egypte (20 jours)		
	Tarif 1 Subvention séjour enfants déduite	Tarif 2 Subvention séjour enfants non déduite	Tarif 3 Subvention séjour enfants non déduite	Tarif 1 Subvention séjour enfants déduite	Tarif 2 Subvention séjour enfants non déduite	Tarif 3 Subvention séjour enfants non déduite	Tarif 1 Subvention séjour enfants déduite	Tarif 2 Subvention séjour enfants non déduite	Tarif 3 Subvention séjour enfants non déduite
Moins de 600 €	450 €	535 €	595 €	473 €	563 €	623 €	498 €	597 €	657 €
De 600 € à 750 €	525 €	613 €	673 €	553 €	635 €	695 €	581 €	664 €	724 €
De 751 € à 900 €	659 €	692 €	752 €	694 €	719 €	779 €	731 €	756 €	816 €
De 901 € à 1050 €	718 €	748 €	808 €	757 €	775 €	835 €	797 €	814 €	874 €
De 1051 € à 1206 €	775 €	778 €	838 €	819 €	822 €	882 €	863 €	864 €	924 €
De 1207 € à 1350 €	824 €	827 €	877 €	854 €	858 €	908 €	912 €	913 €	963 €
Plus de 1350 €	870 €	873 €	923 €	911 €	915 €	965 €	962 €	963 €	1013 €
Petits Enfants	930 €			956 €			996 €		
Extérieurs	1164 €			1181 €			1270 €		

Quotient Familial	Brésil - Kenya (20 jours)			Séjours Itinérants Linguistiques Irlande (20 jours) Angleterre/Irlande (20 jours) Pays de Galle/Eire/Irlande/Ecosse/Angleterre (20 jours)		
	Tarif 1 Subvention séjour enfants déduite	Tarif 2 Subvention séjour enfants non déduite	Tarif 3 Subvention séjour enfants non déduite	Tarif 1 Subvention séjour enfants déduite	Tarif 2 Subvention séjour enfants non déduite	Tarif 3 Subvention séjour enfants non déduite
Moins de 600 €	1003 €	1093 €	1153 €	675 €	901 €	961 €
De 600 € à 750 €	1071 €	1160 €	1220 €	743 €	954 €	1014 €
De 751 € à 900 €	1208 €	1245 €	1305 €	888 €	1034 €	1094 €
De 901 € à 1050 €	1277 €	1296 €	1356 €	1056 €	1078 €	1138 €
De 1051 € à 1206 €	1322 €	1329 €	1389 €	1091 €	1096 €	1156 €
De 1207 € à 1350 €	1357 €	1364 €	1414 €	1127 €	1131 €	1181 €
Plus de 1350 €	1414 €	1421 €	1471 €	1179 €	1184 €	1234 €
Petits Enfants	1515 €			1230 €		
Extérieurs	1668 €			1382 €		

**Tarifs 2 et 3 :**  
Pensez à demander votre subvention auprès de votre bureau du personnel/salaires/action sociale ! Elle viendra diminuer le coût du séjour de votre enfant !



**Tarif 1 :** Personnels du MEEDDM en fonction au MEEDDM (Administration Centrale, Services déconcentrés et techniques), dans les Directions départementales interministérielles (DDCS/DDCSP/ DDPP/DDT/DDTM), au Ministère de la Culture et de la Communication (Ecoles d'architecture et SDAP), dans les Etablissements publics associés suivants : ANAH ; ENMM ; ENPC ; ENTPE ; ENSSG ; LPC ; Lycées professionnels maritimes et Personnels DDT et DDTM.  
La subvention pour séjours d'enfants est déjà déduite des tarifs susvisés.

**Tarif 2 :** Personnels exerçant leur activité dans une entité ou un service conventionné avec le CGCV : ADEME, Agence de l'Eau Artois-Picardie, CSTB, ENIM, EPAD, EPIDA, IGN, Parcs nationaux, Port Autonome de Rouen/Le Havre, MGET, Administration de l'Etat (Conventions SRIAS) des régions Auvergne, Centre, Haute Normandie, Ile de France, Conseil Général de Saône et Loire, de Savoie.  
Personnels conventionnés ne bénéficiant pas de la subvention pour séjours d'enfants versée par le MEEDDM. Néanmoins, ces agents peuvent recevoir individuellement, et suivant leur quotient familial ou leur indice nouveau majoré, une subvention pour séjours d'enfants de leur établissement, administration ou collectivité (cette aide viendra diminuer le montant du séjour - à demander auprès du bureau personnel/salaires/action sociale).

**Tarif 3 :** Personnels affectés dans les Etablissements publics associés du MEEDDM (sans convention avec le CGCV), Agents transférés dans les collectivités territoriales (ex agents Equipement) et personnels en fonction dans d'autres Administrations de l'Etat (sans convention SRIAS) et diverses positions administratives.  
Personnels conventionnés ne bénéficiant pas de la subvention pour séjours d'enfants versée par le MEEDDM. Néanmoins, ces agents peuvent recevoir individuellement, et suivant leur quotient familial ou leur indice nouveau majoré, une subvention pour séjours d'enfants de leur établissement, administration ou collectivité (cette aide viendra diminuer le montant du séjour - à demander auprès du bureau personnel/salaires/action sociale).

TOUS LES TRANSPORTS INCLUS (train et autocar) ET TARIFS GARANTIS  
L'intégralité du montant du séjour devra être impérativement réglée avant le départ de l'enfant ou du jeune (toutes les formules de chèques devront avoir été adressées au siège du CGCV). Si cette disposition financière n'est pas satisfaite, les mineurs ne seront pas accueillis au sein de leur séjour de vacances.